

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MAI 2026
COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR :

- 01 – Adoption du compte-rendu du CA du 28 avril 2026
- 02 – Point financier
- 03 – Commission « Arts de la scène »
- 04 – Repas animateurs
- 05 – CCAS
- 06 - CR réunion CARA « jeudis musicaux »
- 07 - Préparation AG du 22 juin
- 08 - Questions diverses : courrier Carole

Monsieur le Président remercie les membres présents et ouvre la séance à 18h05.

1. **Adoption du compte-rendu du conseil d'administration du 28 avril 2026**

Aucune remarque n'est formulée. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Point financier

Présentation des comptes arrêtés à la date de ce jour.

Compte courant : 10 738.51 €
Livret OBNL : 1 060.64 €
Livret bleu : 82 747.08 €
Caisse : 489.18 €
Soit un total de 95 035.41 €

Bilan de Presqu'île en scène. En prenant en compte toutes les dépenses relatives à cette manifestation, y compris celles payées en 2025, Presqu'île en scène présente un solde négatif de 72.39 €. Par contre, si nous ne prenons que celles effectuées sur l'année 2026, la manifestation présente un solde positif de 1 078.13 €.

Les membres du conseil se félicitent de ce résultat et surtout remercient les membres de la commission « Arts de la scène » qui a piloté cette opération.

Pour la première année, la vente des billets pour Presqu'île en scène s'est faite également par le biais de Hello Asso. 3 232 € ont été reçus par ce biais, c'est une bonne opération pour cette première.

Les membres du conseil d'administration remercient les adhérents des ateliers théâtre pour la distribution des programmes.

3. Commission « Arts de la scène »

L'une des responsables informe les membres de sa décision d'arrêter l'animation de l'atelier théâtre à compter de septembre prochain. Elle sollicite cependant l'autorisation de poursuivre les répétitions de la pièce « Vendredi 13 » qu'elle a commencé à travailler avec ses comédiens ainsi que l'atelier théâtre avec l'école élémentaire.

Pour la poursuite de la pièce « Vendredi 13 », accord est donné à l'unanimité.

Concernant l'atelier avec l'école élémentaire, nous ne savons pas, à l'heure actuelle, si cette activité pourra être reconduite l'année prochaine. En effet, désormais selon les renseignements fournis par la directrice de l'école élémentaire, l'agrément serait donné par l'académie de Poitiers après un entretien avec les personnes désirant travailler avec les écoles.

Toutefois, s'il est possible de poursuivre, les membres votent à l'unanimité la continuation de l'atelier théâtre avec l'école

4. Repas animateurs

Les commandes sont faites auprès de Super U. Tout sera pris samedi vers 11h.

Les clés de la salle des fêtes seront récupérées demain à la mairie. Les tables seront installées l'après-midi à 15 h.

Le nombre d'inscrits à ce repas est de 47. Les commandes ont été effectuées pour 50 personnes.

5. C.C.A.S.

La mairie renonce, au vu de l'avenir incertain du foyer, à notre participation au CCAS. Elle a demandé au CCCLT de nous remplacer. C'est leur présidente qui s'y rendra.

6. Jeudis musicaux

Une première réunion a eu lieu avec la CARA..

Le concert à Arvert aura lieu le 20 août.

Une nouvelle réunion aura lieu prochainement pour définir les modalités d'accueil des artistes.

Le problème des grosses bouteilles d'eau qui ne sont pas utilisées et nous restent a été abordé. Si le choix de petites bouteilles a été validé pour les artistes, il ne l'est pas pour l'équipe technique. Ces grosses bouteilles ne disposant pas de robinets, les techniciens ne viennent pas remplir leurs gourdes.

7. Préparation AG du 22 juin 2026

La convocation doit être faite et transmise aux adhérents au plus tard le 1^{er} juin 2026.

Suite à des échanges avec les participantes d'un atelier, il est demandé que soient précisés les rôles et missions du président, trésorier et secrétaire.

Des fiches de postes seront réalisées et jointes à la convocation.



8. Questions diverses

Carole, animatrice de la gymnastique demande qu'un contact soit pris avec PSL pour que ses frais kilométriques soient intégrés à son salaire.

Compte-tenu de l'avenir incertain, ce point sera vu ultérieurement.

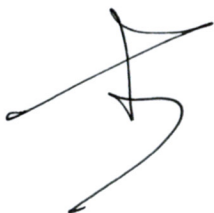
Un courrier de Groupama a été reçu informant de leur assemblée générale le 4 juin prochain à 17h à Hiers-Brouage à la Poudrière.

La mairie a adressé un courrier informant de la disparition des deux micros de la salle des fêtes, d'un micro casque ainsi que de la console lumière, survenue courant mai.

Le prochain conseil d'administration aura lieu le mardi 23 juin 2026 à 18 heures suite à l'assemblée générale de la veille.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 19h55.

Le Président



La Secrétaire

